

Direction de l'accès à l'information
et de la protection des renseignements personnels

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 29 octobre 2021

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2021-2022.479

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 12 octobre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] j'aimerais connaître les délais entre les demandes d'accès à l'information et leurs réponses concernant le ministère de la Santé et des Services sociaux pour la période du 1 janvier 2019 au 1 janvier 2021. » (*sic*)

L'information demandée est diffusée chaque année dans le rapport annuel de gestion du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le [Rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère de la Santé et des Services sociaux \(quebec.ca\)](#), publié le 1^{er} octobre dernier, couvre la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021. Les données qui vous intéressent sont présentées aux pages 60 et 61.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Directeur par intérim

Original signé

Robin Aubut-Fréchette

p.j. 1